



Épinal (88)

Je rends visite aux personnes âgées isolées !

Visites / Déplacements

Croix-Rouge des Vosges



Scannez le QR Code
pour candidater

Description

En France, 11 millions de personnes souffrent de solitude, avec des conséquences importantes sur leur santé et leur capacité à faire face aux difficultés. Les personnes âgées sont particulièrement touchées par l'isolement.

À travers les visites de convivialité, la Croix-Rouge française agit pour recréer du lien social et rompre la solitude de nos aînés.

En tant que bénévole, tu auras pour missions de :

- Rendre visite en binôme à des personnes isolées
- Offrir une présence bienveillante, une écoute attentive et respectueuse
- Partager des activités simples (lecture, jeux, appels à un proche...)
- Accompagner et orienter vers les ressources locales adaptées

Rejoins-nous !

Informations pratiques

La mission s'effectuera toujours en binôme, avec l'accompagnement d'un autre bénévole de notre association.

Il est nécessaire d'avoir au moins 18 ans.

Fréquence : en fonction de vos disponibilités

Fréquence

Idéalement tous les 15 jours

Description de l'association

Vous avez envie de vous sentir utile ? Vous voulez aider les personnes vulnérables ? Vous souhaitez mener en équipe des projets solidaires valorisants ?

Autant de bonnes raisons de rejoindre les 70 000 bénévoles de la Croix-Rouge française !

Formateur aux gestes qui sauvent, maraudeur à la rencontre des personnes sans-abri, secouriste, animateur jeunesse..., il y a forcément une mission de bénévolat pour vous.

Devenir bénévole, c'est tout simple : selon vos disponibilités, nous trouvons près de chez vous la mission qui vous correspond, et nous vous formerons en quelques jours.

On vous attend !

Formation des bénévoles

Vous engager à nos côtés, c'est avant tout pouvoir être utile localement en agissant dans un cadre clair et sécurisant. Chaque bénévole bénéficie d'un accompagnement tout au long de son engagement pour lui permettre d'acquérir des compétences, prendre des responsabilités opérationnelles, ou encore s'investir dans la gouvernance de l'association. Tous ces acquis de votre expérience bénévole pourront aussi vous servir en dehors, à titre personnel ou professionnel.